



Partager les enquêtes en sciences sociales

Sophie Duchesne, Guillaume Garcia

► To cite this version:

Sophie Duchesne, Guillaume Garcia. Partager les enquêtes en sciences sociales: La révolution numérique "Behind Closed Doors". 2014. halshs-01131559

HAL Id: halshs-01131559

<https://shs.hal.science/halshs-01131559>

Preprint submitted on 13 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sophie Duchesne, CNRS, ISP-Paris Ouest Nanterre, sduchesne@u-paris10.fr
Avec Guillaume Garcia, Sciences Po, CDSP-CNRS guillaume.garcia@sciencespo.fr

Article proposé à la revue *Socio*, dans le cadre du numéro : « Les sciences humaines et sociales à l'ère du numérique : approches critiques. », accepté par la revue mais retiré à la demande de G.Garcia.

8 septembre 2014

Dans un premier temps, disons durant la première décennie du siècle, les initiatives et les politiques en faveur de l'*open access* dans le domaine scientifique se sont focalisées sur le libre accès aux publications, cherchant notamment à contrer les stratégies commerciales des éditeurs privés. De fait, les actions préconisées par la 'Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales', adoptée en 2003, visaient surtout les publications. Pourtant le même texte prévoyait déjà que les « contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia. »¹ Quelques années plus tard, le 'Manifeste des Digital Humanities' de 2010 inscrit sans ambiguïté les données de la recherche dans l'*open access* : « Nous lançons un appel pour l'accès libre aux données et aux métadonnées. Celles-ci doivent être documentées et interopérables, autant techniquement que conceptuellement. »² La volonté de partager les résultats de la recherche semble donc dorénavant aller de pair avec l'idée d'en partager la matière première : les sources ou, comme on dira plutôt dans les sciences sociales françaises, les observations ou les données. Ces deux objectifs, libre accès à la littérature scientifique et partage des données, aussi proches qu'ils puissent paraître, peuvent-ils pourtant viser de la même façon le public le plus large ?

Nourris de l'expérience de la banque d'enquêtes qualitatives que nous avons créée, [beQuali](#)³, nous prenons ici clairement position en faveur d'une limitation du partage du contenu des enquêtes aux professionnels de la recherche. Nous justifierons cette position en deux temps : nous reviendrons d'abord sur les finalités attendues ou espérées du *data sharing* dans des disciplines et un contexte national comme les nôtres, et sur les difficultés que rencontre la mise en œuvre d'un tel projet ; puis nous préciserons les risques afférents au partage des enquêtes et expliquerons ainsi pourquoi tirer le meilleur parti de la révolution numérique suppose dans ce cas de clôturer le projet et de le réserver à la communauté scientifique.

Partager les données en sciences sociales : pourquoi, comment ?

[beQuali](#) a pour objet de mettre à disposition de la communauté scientifique des enquêtes de sciences sociales, portant sur le politique au sens le plus large du terme, et menées avec des méthodes qualitatives. Conçue à l'origine dans une logique patrimoniale, à l'échelle locale⁴, cette banque d'enquêtes

¹ Version française disponible à http://openaccess.mpg.de/68042/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf (accédé le 20 février 2014)

² <http://tcp.hypotheses.org/318>, page consultée le 20 février 2014)

³ Conçu par S.Duchesne, [beQuali](#) a trouvé un financement dans l'Equipex DIME-SHS, dont le projet, écrit avec A.Cornilleau, V.Tiberj, P.Girard et L.Lesnard, est coordonné par ce dernier. S.Duchesne a quitté l'équipe [beQuali](#) en avril 2014, sur un désaccord portant sur l'évolution de la banque d'enquête et plus précisément, sur l'équilibre entre archivage patrimonial et partage scientifique des enquêtes ainsi que sur la part à accorder aux considérations techniques de mises en œuvre de l'outil par opposition aux expérimentations requises pour concevoir un dispositif utile aux chercheurs. [beQuali](#) est désormais coordonné par G.Garcia. Ce texte a été proposé à la revue *Socio* en février 2013. Il a été accepté par la revue mais G.Garcia n'a pas souhaité qu'il soit publié. Cette version a été remaniée par S.Duchesne pour prendre acte de la situation mais sans modifier le fond des arguments.

⁴ Le projet avait été imaginé par S.Duchesne pour devenir la banque d'enquêtes du Cévipof, alors Centre d'études de

s'est depuis inscrite dans un projet essentiellement scientifique et dans une visée nationale. A partir de 2009, des financements successifs ont permis de mettre en place plusieurs partenariats couvrant l'ensemble de la chaîne qui mène au partage des données : prospection et repérage (au sein même des centres de recherche) des enquêtes dont il reste suffisamment de traces pour être réutilisées ; archivage et stockage sécurisé ; mise à disposition des matériaux ; réutilisation et valorisation des résultats issus de ce travail⁵. Adossé à une (petite) équipe permanente au sein du CDSP, le projet n'a pu se concrétiser que grâce au développement d'un réseau plus large.

Mettre à disposition les enquêtes qualitatives : un objectif scientifique à géométrie multiple.

Le partage des enquêtes est porteur d'une véritable transformation du travail de recherche reposant sur une méthodologie qualitative (Duchesne et Garcia, 2014). Cette potentialité n'est cependant pas nécessairement consensuelle. L'usage le plus facilement accepté de l'archivage des enquêtes est sa contribution à l'histoire des sciences. La question des archives de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) a heureusement gagné en importance ces dernières années, en France, comme en témoigne la création de la section Aurore à l'Association des archivistes français (Maday, 2013 ; Muller, 2012). Autant les problèmes auxquels s'affrontent les archivistes, encore trop rares, en poste dans les institutions de l'ESR sont nombreux, autant la légitimité de leur travail ne fait pas débat. Mais l'archivage alors n'est pas centré sur les données ou les enquêtes : sont d'abord concernés les fonds des centres de recherche et incidemment, de chercheurs, avec eux, tout ce que cela implique en premier lieu comme documents administratifs et financiers. Tandis que le partage des données suppose que l'on prenne comme objet de l'archivage les matériaux de recherche. De plus, la finalité n'est plus alors de consulter ces documents pour mieux comprendre comment la connaissance est produite : la mise à disposition de l'enquête, dans l'optique qui est la nôtre, doit contribuer à plusieurs objectifs, dont certains font débat, en tous cas dans les sciences sociales françaises.

De manière très générale, un tel dispositif devrait contribuer à asseoir la rigueur scientifique des enquêtes de sciences sociales en donnant aux chercheurs les moyens de publier les documents sur lesquels portent leurs analyses au même titre que leurs résultats. D'une certaine façon, on peut considérer que ce serait le moyen pour eux de fournir les preuves de ce qu'ils affirment. En effet, jusqu'ici, les informations – observations et documents – sur lesquelles sont adossées les analyses produites par les chercheurs et dont ces derniers tirent leurs résultats restent confidentielles, ne serait-ce que parce qu'il n'était pas techniquement possible de les publier (dans des annexes par exemple)⁶. Or, la révolution numérique a rendu techniquement possible la publication de ces documents. La mise à disposition des matériaux sur lesquels reposent les publications peut ainsi être conçue comme un dispositif essentiel de validation scientifique (Silberman, 1999) puisque cela donnerait aux lecteurs, en principe, les moyens de valider - ou non - les analyses qui sont publiées. Andrew Moravcsik, par exemple, considère que l'exigence de transparence que suscitent les possibilités nouvelles offertes par le numérique est en passe de révolutionner la recherche qualitative (Moravcsik, 2014). Mais il prend soin d'insister sur le fait que cette position, l'exigence de transparence, n'est pas réductible à une position épistémologique : celle qui croit à la réplication, au fait qu'une analyse bien menée doit pouvoir être reproduite à l'identique et conduire au même résultat. « Ceux qui ont de la sympathie pour l'histoire traditionnelle, pour l'analyse interprétative, pour la théorie constructiviste ou les sciences sociales critiques devraient avoir encore plus de raison de souhaiter plus de transparence. » (Moravcsik, 2014, p. 52, notre traduction) Ce faisant, il reconnaît en fait qu'une (grande) partie des sciences sociales qualitatives sont le fait de chercheurs et chercheuses sceptiques quant à la possibilité non seulement de répliquer, mais plus largement, de falsifier les résultats d'une enquête par l'examen des sources – sans même parler de les réanalyser. A défaut de pouvoir convaincre *a priori* de la validité d'un tel projet, de l'intérêt que pourra représenter, pour l'auteur.e d'une enquête, sa mise à disposition et pour une chercheuse ou un chercheur, le fait de pouvoir explorer le travail de ses

la vie politique française, unité mixte du CNRS et de Sciences Po.

⁵ Les financements, par contre, sont arrivés à rebours : l'attribution par l'ANR d'un financement en 2010 (projet réAnalyse) pour expérimenter l'analyse secondaire de ces enquêtes a précédé celui de l'Equipex DIME-SHS en 2011, lequel permet le développement de la banque à proprement parler. Enfin la TGIR Human-Num a labellisé la mise en réseau, dans le consortium archiPolis, des centres de recherche dans lesquels nous inventorions, pour ensuite les collecter et les archiver, les enquêtes qualitatives de science et de sociologie politiques.

⁶ La tendance contemporaine à inclure, dans les annexes méthodologiques des thèses, les transcriptions des entretiens réalisés, ne saurait remplir ce rôle à elle-seule. On peut aussi mentionner la tentative de la revue *Sociologie*, dans son édition électronique, de publier les transcriptions des entretiens ayant servi de base aux articles.

collègues, nous avons choisi l'expérimentation. Le prototype de beQuali a été construit à partir d'une de nos enquêtes d'une part et de l'autre, les membres de l'ANR réAnalyse sont en passe de produire une série d'analyses secondaires qui devrait, nous l'espérons, lever le doute sur l'intérêt de cette démarche.

Les avantages qu'on peut espérer de la levée des obstacles matériels au partage des documents et à la mise à disposition des matériaux d'enquêtes sont nombreux et notamment, la façon dont elle pourrait permettre de repousser les limites actuelles de la démarche qualitative. L'analyse secondaire des enquêtes peut permettre d'étendre le nombre de cas analysables en profondeur par des méthodes qualitatives ; elle permet l'établissement de nouvelles comparaisons, et notamment les comparaisons diachroniques, impossibles aujourd'hui puisqu'on ne saurait interroger les gens dans le passé. En conséquence, elle doit conduire à améliorer les possibilités de généralisation théorique, la généralisation des résultats restant le point faible de l'approche qualitative (Heaton, 2004). Par ailleurs, elle participera aussi de l'amélioration de ces méthodes d'enquête en permettant à chacun d'étudier comment les collègues construisent et mettent en œuvre leurs protocoles de recherche. On peut même espérer que rendre vraiment visible la diversité des façons de faire de la recherche conduirait non seulement à la mise en œuvre d'approches plus cumulatives mais aussi, plus inventives. Enfin les apprentis chercheurs ont eux aussi tout à gagner à bénéficier d'un enseignement méthodologique construit à partir de données réelles. Non seulement ils pourraient comparer différentes façons de construire un terrain, mener des entretiens, consigner ses observations, au lieu de dépendre de façon étroite des façons de faire des aînés qu'ils fréquentent dans leur université ou centre de recherche ; surtout, l'usage de données réelles permettrait de développer de façon conséquente l'apprentissage du travail d'analyse, le parent pauvre de l'enseignement méthodologique.

Un projet complexe, à construire de A à Z

Si on peut imaginer les potentialités du partage des enquêtes qualitatives dans nos disciplines, le projet est plus facile à concevoir qu'à réaliser. On ne s'étendra pas ici sur la diversité des compétences – archivistiques, documentaires, informatiques et bien sûr, scientifiques – qu'il faut parvenir à rassembler pour mettre en œuvre un tel projet. Les professionnels qui disposent de ces compétences ont des perspectives très différentes pour ce qui touche à la temporalité, à l'organisation, mais aussi aux finalités d'un outil de mise à disposition des enquêtes (Both et Garcia, 2012). Ils ne parlent pas toujours le même langage. Faire collaborer des métiers à bien des égards différents est un exercice en soi difficile ; or un tel projet suppose une perspective de long terme. La rareté des personnels disponibles et les ravages de la précarité n'aident pas ailleurs pas à profiler des métiers nouveaux. Par-delà ces difficultés, inévitables pour un projet novateur, la création de cette banque d'enquêtes se heurte à des problèmes plus spécifiques.

Pour commencer, rien ne permet d'évaluer l'effort que va représenter l'archivage et la mise à disposition des enquêtes passées : il n'existe pas de liste d'enquêtes réalisées au sein des laboratoires, ou en tout cas de liste compilée et accessible au niveau national, comme cela peut exister dans d'autres pays⁷. Et quand bien même certaines listes – partielles – ont été réalisées, elles garantissent ni que les matériaux des enquêtes concernées ont été préservés ni que les chercheurs seraient d'accord pour les partager⁸. Il nous faut donc partir de zéro, ou presque, et commencer par faire l'inventaire de ce qu'on peut encore sauver. Cela suppose de rencontrer sur place et d'impliquer des personnels compétents, disponibles et intéressés, pour prendre en charge ces activités (ingénieurs, documentalistes, bibliothécaires, etc.). L'objectif est donc de repérer puis de collecter, numériser et archiver les enquêtes dont il reste suffisamment de traces pour que la contextualisation des documents soit possible. Ces opérations supposent évidemment l'accord des producteurs ou des auteurs des enquêtes en question. En l'absence d'un réseau développé de services d'archives de la recherche, notamment dans nos disciplines, malgré donc les développements récents en ce sens, il s'agit d'un effort titanesque. La situation est bien différente de projets équivalents dans d'autres disciplines qui, embarqués eux-aussi dans le tournant numérique, visent à collecter et numériser des corpus documentaires déjà, pour l'essentiel, répertoriés, déposés (voire classés ou préclassés) dans des bibliothèques ou des centres d'archives ad hoc⁹. De plus, archiver pour partager ne peut pas se limiter aux enquêtes du passé. D'autant que l'objectif de « transparence » suppose lui que la publication des sources se

⁷ C'est le cas notamment de la Suisse, avec FORS qui met à disposition un inventaire de l'ensemble des recherches menées en sciences sociales en Suisse.

⁸ On pense ici à la liste des Archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS) (Wolikow, 2009), ou encore de l'observatoire des enquêtes interdisciplinaires (<http://enquetes-shs.huma-num.fr/>).

⁹ C'est le cas de nombreux projets, par exemple du consortium Archives du monde contemporain, ou encore de Biblissima, pour ne citer que ces exemples.

fasse au plus près de la publication des résultats. Parallèlement au travail d'inventaire, de collecte, d'archivage et de mise à disposition des enquêtes réalisées dans le passé, il faudrait idéalement, comme nous avons un temps envisagé de le faire, mettre au point un système d'autoarchivage qui permettrait aux chercheur/seuse.s qui le souhaitent d'archiver au fur et à mesure de la réalisation de l'enquête, les documents qu'elles ou ils veulent ensuite mettre à disposition (Duchesne et al., 2014).

Par ailleurs, les enquêtes qualitatives constituent des corpus complexes. Dans les premières enquêtes archivées par beQuali, les « données », au sens strict du terme, se limitent à des enregistrements (audio et vidéo) et des transcriptions¹⁰. Mais elles s'accompagnent de nombreux documents destinés à documenter à la fois la préparation de l'enquête, la réalisation du terrain, la phase d'analyse – ainsi bien sûr que les productions scientifiques qui lui sont associées¹¹. Ces documents sont rarement réunis et directement disponibles. Si les archives de la recherche étaient suffisamment développées, on pourrait sélectionner, dans les archives d'un centre de recherche et d'un chercheur, les documents qui constituent une de ses enquêtes. De fait, ces « extractions de fonds » sont rarement possibles. Il faut en général, pour réunir ce que nous avons désigné comme les « contours documentaires de l'enquête », autrement dit, les documents nécessaires pour donner sens aux données offertes à la réanalyse, rassembler des documents répartis en divers lieux. Cela ne peut se faire sans l'aide active de l'auteur.e de la recherche. Sa participation à la mise à disposition de son enquête ne s'arrête pas là : afin de donner sens à la réunion de tous ces documents que constituent une enquête, quelques entretiens sont réalisés avec son ou sa principale auteur.e principal.e¹² par un.e des chercheur/euse.s de l'équipe, après examen des documents. Ces entretiens contribuent à une « enquête sur l'enquête » qui introduit l'archive. Elle vise à rendre compte de la dynamique de la recherche à travers les intentions de son auteur.e, ou du moins les souvenirs qu'elle ou il en aura rassemblés.

Partager les données en sciences sociales : avec qui ?

La contribution des chercheurs est indispensable à tous les niveaux du projet : dans sa conception, son évaluation, mais surtout bien sûr pour nourrir la banque, mettre des enquêtes à disposition et, tout aussi crucial, pour les utiliser, que ce soit dans la recherche ou l'enseignement. Or les réserves des chercheurs, déposants et/ou utilisateurs, sont nombreuses et à juste titre. Pour les lever, restreindre l'usage de beQuali aux professionnels de la recherche et de l'enseignement supérieur nous semble indispensable.

Un dispositif risqué

Le partage des données, dans le cas des enquêtes menées avec des méthodes qualitatives, n'est pas sans risques, du moins en théorie. Et nous manquons de recul pour évaluer ce qu'il en est vraiment. La banque pionnière, Qualidata (Corti, 2000), a à peine 20 ans. La littérature sur les enjeux et méthodes de l'analyse secondaire de ce type d'enquêtes est plus fournie que celle qui réutilise effectivement des données de ce type (Heaton, 2008). On dispose cependant déjà de quelques bons exemples de ce que cela permet de faire, à commencer par le travail de Mike Savage qui montre, en revisitant des grandes enquêtes des années 30 aux années 60, le poids des sciences sociales sur la façon dont la société britannique se conçoit (Savage, 2011). Dans son cas, on voit comment, avec l'aide de l'équipe Qualidata, l'essentiel des écueils de l'analyse secondaire ont pu être évités. Quels sont-ils ?

Le premier argument au nom duquel des chercheurs expriment leur réticence à l'idée de mettre une enquête à disposition, est d'ordre déontologique. Ils ou elles hésitent à partager avec d'autres collègues des données produites sur la base d'un contrat de confiance entre enquêteur et enquêtés. De fait, les documents archivés par beQuali décrivent et/ou portent la parole de gens qui sont souvent encore en vie ; ils comprennent des données sensibles, sur leur vie privée, leurs opinions politiques, etc. On peut certes anonymiser les données. Mais sauf à les aseptiser tellement qu'elles en deviennent sociologiquement inutile, il est souvent difficile, dans le cas d'enquêtes localisées en particulier, ou portant sur un milieu bien défini, de faire disparaître tout ce qui permettrait de retrouver la trace des enquêtés.

¹⁰ Les enquêtes qualitative sont diverses et beQuali devra, à l'avenir, être en mesure d'archiver des matériaux beaucoup plus hétéroclites : enregistrements audio ou vidéo, photos, transcriptions d'entretiens ou observations, carnets de notes et observations, dessins et schémas, documents administratifs, comptes rendus de réunions, etc.

¹¹ A titre d'exemple, l'archive de notre enquête prototype, laquelle repose sur 24 entretiens collectifs organisés dans 3 pays, met à disposition 188 documents (Duchesne et al., 2013)

¹² Au sens anglais d'investigateur principal. Nous avons bien conscience que dans certains cas d'enquêtes collective, choisir un.e chercheur/se plutôt qu'un.e autre pour cette « enquête sur l'enquête » poserait problème.

Cette relation d'ordre émotionnel que les chercheurs mettent en avant en parlant des gens qu'ils ont interviewés ou observés est souvent l'expression de la relation très personnelle que la plupart d'entre elles ou eux entretiennent plus largement avec leurs enquêtes : chacun.e parle de *son* terrain, de *son* enquête, de *ses* entretiens, de *ses* données. Les efforts investis dans le terrain, qui supposent d'aborder des milieux inconnus, de se faire accepter par des étrangers, d'être à l'affût de ce qui va se révéler significatif, ont un coût. A cela s'ajoute une peur certaine de rendre visible, dans un milieu souvent plus compétitif que cumulatif, ce qu'on fait « vraiment ». De fait, les exemples de revisite en anthropologie ont donné lieu à des critiques parfois virulentes des grandes figures de la discipline (Burawoy, 2003) : il y a bien un risque à s'exposer.

Pour les réutilisateurs potentiels des enquêtes mises en ligne, le risque est moindre bien sûr, sinon que la survalorisation du terrain par rapport à l'analyse qui caractérise l'évaluation de la recherche en sciences sociales en France aujourd'hui ne contribue pas à rendre l'exercice très attractif. Le temps étant devenu la ressource rare pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, les collègues ne se risqueront pas à perdre le temps de se familiariser avec l'enquête d'un.e autre si les chances que le résultat de l'analyse soit bien reçu sont minimales. D'autant que les réserves épistémologiques quant à la possibilité d'analyser valablement les observations et les entretiens faits par quelqu'un d'autre restent très prégnantes, en France notamment où la sociologie critique et le constructivisme exercent une influence importante notamment auprès des collègues qui ne pratiquent que les méthodes qualitatives (Duchesne, 2005). Le risque ici est de faire de la mauvaise recherche - ou de la recherche considérée comme telle *a priori*.

Partager les données entre pairs

Pour répondre à ces préventions et conjurer les risques de mauvaise utilisation des enquêtes archivées, une série de précautions a été prise. Pour protéger les enquêtés, beQuali prend en charge l'anonymisation des données au lieu d'exiger des chercheurs qu'ils le fassent¹³. Puis l'utilisateur/rice secondaire de données mises à disposition par beQuali doit signer un contrat qui stipule explicitement l'engagement de respecter l'anonymat des enquêtés et la réputation de l'auteur.e de l'enquête. Pour protéger la qualité de la recherche qu'on pourra produire avec ces données, les données sont soigneusement contextualisées par un recueil de documents qui couvre, on l'a dit, la préparation, la conduite du terrain et l'analyse, et ces documents sont introduits donc par une « enquête sur l'enquête ». L'objectif ici est de rendre manifeste un principe essentiel à l'origine du projet beQuali : il ne s'agissait pas d'archiver des données, au sens d'enregistrements directement compréhensibles et exploitables par tout un chacun, car les observations recueillies par les chercheurs qui utilisent les méthodes qualitatives ne sont pas de cette nature. Ce qu'il s'agit d'archiver, ce sont les enquêtes. L'archive d'une enquête est alors un ensemble de documents destinés à rendre compte d'un processus de recherche qui comprend la formulation d'une (au moins) question ou problème ; des décisions quant à la manière de procéder aux observations nécessaires pour y répondre ; la mise en œuvre du terrain avec tout ce que cela suppose d'ajustements en cours de route ; une stratégie d'analyse et enfin des réflexions qui accompagnent l'ensemble du processus. Les contours de chaque enquête sont particuliers. L'« enquête sur l'enquête » est le seul document en accès libre sur le site de beQuali. Il vise à rendre visible la particularité de chaque recherche et à freiner une approche trop hâtive des données.

Dans ce dispositif, les enquêtes sont donc comprises comme un tout, comme un processus de recherche complexe, et les réutiliser à bon escient suppose de disposer des compétences propres à la recherche. Le choix de n'accorder l'accès qu'à des chercheuses et des chercheurs, qualifié.e.s ou apprenti.e.s, est une conséquence logique de cette façon de considérer la recherche et une marque de respect pour celles et ceux qui confient le fruit de leur travail. C'est la condition minimale pour que les documents qui sont transmis soient traités comme ils doivent l'être. C'est aussi en principe une forme de garantie vis-à-vis des enquêtés et des auteur.e.s des enquêtes qui les confient puisque l'activité de ceux qui vont les réutiliser est censément subordonnée à une déontologie, à un savoir-faire, voire à des formes de contrôle collectif.

Les risques éthiques et scientifiques afférents au projet de mise à disposition des enquêtes qualitatives ne peuvent être affrontés qu'à la condition de réserver la banque à un usage professionnel, en cohérence avec

¹³ Contrairement à UK Data archive où les chercheurs qui déposent des données doivent les avoir anonymisées. Mais on notera d'une part que le dépôt des données est obligatoire pour tous ceux qui ont obtenu un financement de l'ESRC (équivalent de l'ANR), autrement dit, que l'anonymisation et la préparation des données font partie intégrante du projet de recherche. De plus les autorisations des enquêté.e.s sont obligatoires pour mener la recherche à bien : là aussi, elles font partie des consignes à respecter pour qui veut mener une recherche financée par l'ESRC. <http://ukdataservice.ac.uk/deposit-data/how-to/esrc/esrc-award-holders.aspx>

les efforts qui sont les nôtres pour reconnaître pleinement aux documents archivés leur statut scientifique. Le partage des données, ou des enquêtes, est une forme de prolongement du mouvement de l'*open acces* et cette décision peut donc sembler contradictoire¹⁴. Pourtant le dispositif que nous avons imaginé est bien inscrit dans la révolution numérique au sens où il est porteur, potentiellement, d'une transformation profonde de nos façons de travailler. L'enjeu ne réside pas seulement dans la création du dispositif technique et organisationnel de collecte, de sauvegarde et de mise à disposition des enquêtes : il faut aussi gagner les chercheurs à l'intérêt de ces pratiques. Il faut donc changer la culture scientifique dans nos domaines. Un tel projet ne réussira pleinement que si/quand archiver sera devenu partie intégrante du travail de recherche. Les enquêtes archivées seront alors considérées comme des productions scientifiques à part entière et mises au crédit de leurs auteurs au même titre que les publications. L'analyse deviendra alors une étape importante et aussi discutée que le choix du terrain et les conclusions du travail. Cela passe donc aussi par une transformation des critères d'évaluation professionnelle, qui ne soient plus seulement liés à l'originalité du travail de terrain et des données produites, mais intègrent davantage l'analyse dans l'originalité de l'apport d'un chercheur.

Conclusion

La révolution numérique est en train de produire un nouvel avatar dans le domaine scientifique, après l'*open access* et le *data sharing* : les *citizen sciences*. La consultation en cours en Europe¹⁵ vise ainsi à utiliser les nouvelles possibilités offertes par le digital pour donner plus de place aux citoyens dans les activités de recherche. Le projet beQuali, au contraire, s'appuie sur les mêmes technologies pour proposer à la petite communauté des sciences sociales françaises un outil qui permettrait d'explorer des façons nouvelles de mieux travailler ensemble. Ce faisant, il veut contribuer à la dynamique collective nécessaire pour accompagner une mutation et créer, puis gérer, une nouvelle organisation du travail de recherche, moins individualisée, moins compétitive, moins rapide aussi. A défaut de révolution, ce serait déjà un important changement.

Références :

BOTH A., GARCIA G., 2012, « « Le chercheur, l'archiviste et le webmaster : la polyphonie patrimoniale ? » »,

BURAWOY M., 2003, « Revisits: an outline of a theory of reflexive ethnography », *American sociological review*, p. 645-679.

CORTI L., 2000, « Progress and problems of preserving and providing access to qualitative data for social research—The international picture of an emerging culture », *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*, 1.

DUCHESNE S., 2005, « Développement de l'analyse secondaire et des méthodes d'analyse qualitative: une chance à saisir? », *L'analyse secondaire en recherche qualitative: une nouvelle pratique en sciences humaines et sociales*, p. 1-18.

DUCHESNE, S., FRAZER, E., HAEGEL, F., INGELGOM, V. VAN (dirs.), 2013, *Citizens' Reactions to European Integration Compared: Overlooking Europe*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, PALGRAVE MACMILLAN, 266 p.

DUCHESNE S., GARCIA G., 2014, « beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales », dans *Les archives de la recherche, pratique des acteurs et enjeux juridiques*, L'Harmattan, Paris, M. Cornu & J. Fromageau (Collection droit du patrimoine culturel et naturel), p. 49-70.

¹⁴ Il apparaît que nous ne sommes pas les seuls à vouloir nuancer les propositions du mouvement du libre accès : cf. par exemple les projets de sociologie de l'éducation : Mulce.org ; Calico, etc.

¹⁵ La consultation est ouverte à ce sujet depuis le 7 janvier 2014 par la Commission européenne Cf. <http://www.socientize.eu/sites/default/files/Green%20Paper%20on%20Citizen%20Science%202013.pdf>

DUCHESNE S., GARCIA G., BOTH A., CADOREL S., 2014, « Retour vers le futur : la numérisation des enquêtes qualitatives de sciences sociales entre patrimonialisation et transformation des pratiques scientifiques », *Huma-Num. Le carnet de la TIGIR des humanités numériques*.

HEATON J., 2004, *Reworking qualitative data*, London ; Thousand Oaks, Calif, SAGE, 160 p.

HEATON J., 2008, « Secondary analysis of qualitative data: An overview », *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, p. 33-45.

MADAY C., 2013, « Les archives en université : un si long chemin... », *Arabesques*, mars 2013, p. 18-19.

MORAVCSIK A., 2014, « Transparency: The Revolution in Qualitative Research », *PS: Political Science & Politics*, 47, 01, p. 48-53.

MULLER B., 2012, « ARCHIVER LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES. Informations, positions de problèmes et propositions ».

SAVAGE M., 2011, *Identities and Social Change: the politics of method*, Oxford University Press.

WOLIKOW S., 2009, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@ Politique*, 3, p. 100-127.